Document generated on 09/19/2024 11:52 p.m.

Relations

Renouveler la culture politique

Diane Lamoureux

Number 756, April–May 2012

Notre démocratie : fiction ou réalité?

URI: https://id.erudit.org/iderudit/66241ac

See table of contents

Publisher(s)

Centre justice et foi

ISSN

0034-3781 (print)
1929-3097 (digital)

Explore this journal

Cite this article

Lamoureux, D. (2012). Renouveler la culture politique. *Relations*, (756), 20–22.

Tous droits réservés © Relations, 2012

This document is protected by copyright law. Use of the services of Érudit (including reproduction) is subject to its terms and conditions, which can be viewed online.

https://apropos.erudit.org/en/users/policy-on-use/

This article is disseminated and preserved by Érudit.

Érudit is a non-profit inter-university consortium of the Université de Montréal, Université Laval, and the Université du Québec à Montréal. Its mission is to promote and disseminate research.

https://www.erudit.org/en/

Renouveler la culture politique

La démocratie n'est jamais acquise. Il faut la reprendre sans cesse, en améliorant la représentativité des députés, la délibération citoyenne et la participation de tous aux affaires de la Cité.

DIANE LAMOUREUX

L'auteure est professeure au Département de science politique de l'Université Laval

Les mouvements qui se sont développés durant la dernière année, que ce soit « le printemps arabe », celui des Indignés en Espagne et en Grèce ou, plus proche de nous, les mouvements Occupons en Amérique du Nord, montrent que faire de la politique autrement est possible et dépasse le simple slogan électoraliste d'un parti en manque d'idées. Plusieurs traits communs à ces mouvements nous indiquent des voies possibles de renouvellement de la démocratie.

D'abord, ce sont des mouvements qui se développent en dehors du cadre institutionnel établi. C'est une condition démocratique fondamentale, à plus forte raison quand les institutions sont depuis longtemps captées par des dictateurs, comme dans le monde arabe, ou colonisées par des élites financières ou autres, comme en Europe et en Amérique du Nord, qui se préoccupent peu du sort des populations sur lesquelles elles expérimentent diverses politiques d'austérité. Pour qu'une démocratie représentative fonctionne, les populations ont besoin de se sentir représentées, ce qui est de moins en moins le cas puisque autant la gauche que la droite semblent se plier, avec plus ou moins de contorsions, aux diktats du néolibéralisme. Ces mouvements ont largement pris la forme du réseau. Devant la verticalité des tours de la finance et d'un pouvoir plus ou moins autoritaire et paternaliste, ils remettent à l'ordre du jour les liens hori-

Christian Tiffet, *Pédagogie vivante*, 2012

L'éducation citoyenne à l'école

JACQUES RACINE

L'auteur, théologien, a été membre du Conseil supérieur de l'éducation

Avec raison, on relie bien souvent la vitalité démocratique d'une société à la qualité de l'éducation citoyenne promue par son système éducatif. Dans le programme de formation de l'école québécoise, l'éducation à la citoyenneté est placée de façon explicite dans le domaine général de formation intitulé Vivre-ensemble et citoyenneté. C'est tout le personnel de l'école, considérée comme une microsociété, qui est invité à contribuer à développer une conscience citoyenne sous le leadership de la direction de l'école et du conseil d'établissement. Certaines disciplines sont plus directement identifiées comme lieux d'apprentissage au vivre-ensemble et à la citoyenneté. Par exemple, les programmes d'histoire ont la tâche de construire, chez l'élève, la conscience citoyenne et de consolider l'exercice de la citoyenneté. Le programme Éthique et culture religieuse doit quant à lui contribuer au développement de la pratique du dialogue moral. Enfin, le ministère de l'Éducation, des Loisirs et du Sport reconnaît que l'animateur à la vie spirituelle et à l'engagement communautaire joue un rôle significatif dans la formation citoyenne, en proposant aux élèves de réaliser divers projets.

Voici, brièvement résumées, les grandes visées officiellement retenues. Mais qu'en est-il sur le terrain? On constate que la situation est fort différente d'une école à l'autre. Certains enseignants en histoire n'acceptent pas le mandat qui leur est confié en éducation à la citoyenneté; trop d'en-

zontaux – les liens de concitoyenneté – que peuvent tisser les citoyennes et les citoyens en dehors des institutions.

Ensuite, ayant saisi que ce n'est pas en recyclant de vieilles idées que l'on est à même de régler les problèmes que celles-ci ont contribué à créer, ces mouvements n'ont pas proposé un plan-miracle, mais ont mis en œuvre des modalités de délibération publique pour chercher à plusieurs des voies de solution. La majorité silencieuse s'est soudain mise à parler.

Enfin, ces mouvements sont également animés par un sens de l'intérêt public. Ils ne parlent pas au nom d'une catégorie particulière de la population ou d'intérêts privés, mais remettent à l'ordre du jour cette idée tenace du « peuple », qui constitue après tout la base de la démocratie. Certes, le « peuple » n'est pas homogène. Le fait que 99 % des citoyens puissent se reconnaître des intérêts opposés à ceux du 1 % n'implique pas que leurs intérêts soient semblables. En invoquant le « peuple » contre les « élites », ils contribuent partiellement à délégitimer les prétentions de ceux d'en haut à les représenter sans véritablement les consulter et à mettre de l'avant la recherche de solutions collectives viables sur les plans social, environnemental, culturel, politique et économique.

C'est pourquoi ces mouvements sont riches en enseignements pour ceux et celles qui réfléchissent aux divers moyens de renouveler une démocratie appauvrie qui se limite de plus en plus à des procédures électorales et semble préférer les clients et les consommateurs aux citoyens. Pour surmonter les problèmes qui caractérisent actuellement cette démocratie, nous aurions intérêt à agir sur trois plans : réformer la démocratie représentative, renouer avec la culture délibérative, mettre en place des modalités de démocratie participative.

RÉFORMER LA DÉMOCRATIE REPRÉSENTATIVE

L'amélioration de la représentativité de nos institutions, afin d'en augmenter la crédibilité, passe par une réforme du mode de scrutin. Notre mode de scrutin actuel souffre de deux défauts majeurs : il permet à des partis qui n'ont pas obtenu la majorité des voix de jouir de majorités parlementaires confortables (nous en faisons actuellement l'expérience amère au fédéral et au provincial); il restreint fortement l'« offre » politique dans des sociétés de plus en plus fragmentées. Un mode de scrutin faisant une large part à la proportionnelle ne résoudrait pas magiquement ces deux problèmes, mais rendrait plus difficile de jouir d'une majorité parlementaire sans avoir l'appui d'une majorité de l'électorat. Il favoriserait ainsi un pluralisme politique institutionnel – plus de partis politiques reflétant mieux les diverses sensibilités politiques présentes au sein de l'électorat –, ce qui aurait probablement un effet sur le taux de participation électorale, puisque moins de personnes auraient l'impression de « perdre » leur vote en favorisant un candidat ou une candidate qui a de faibles possibilités d'être élu, ou parce qu'il n'y a pas de parti politique dont le programme rejoint leurs aspirations.

Il serait également possible d'envisager des modifications au fonctionnement des commissions parlementaires afin de donner plus de pouvoir d'influence à la population sur le plan législatif. On pourrait imaginer une composante citoyenne à celles-ci et en faire le lieu d'un véritable échange démocratique plutôt qu'une succession de points de vue. Il serait également possible de créer des commissions citoyennes sur certains enjeux, comme cela s'est fait en Colombie-Britannique sur la réforme du mode de scrutin.

RENOUER AVEC LA CULTURE DÉLIBÉRATIVE

Toutefois, il me semble que c'est sur le terrain de la démocratie délibérative qu'il faut surtout agir pour changer notre culture politique et faire en sorte que les citoyennes et citoyens puissent vraiment avoir l'impression de participer aux choix collectifs plutôt que de les subir. La délibération

seignants des cours d'éthique et culture religieuse n'ont pas reçu la formation adéquate; des animateurs à la vie spirituelle et à l'engagement communautaire ont souvent à charge tellement d'écoles que leur influence ne peut être que restreinte; des directions d'école et des conseils d'établissement sont davantage préoccupés par les questions de gestion et négligent cette partie de leur mission, etc. Outre ces tristes constats, existe-t-il des exemples significatifs en matière d'éducation à la citoyenneté qui seraient à implanter plus largement dans le milieu scolaire?

En septembre 2011, plus de 3000 établissements scolaires adhéraient au regroupement des établissements verts Brundtland (EVB), initié par la Centrale de l'enseignement du Québec (CEQ, devenue en 1993 la Centrale des syndicats du Québec – CSQ). Dans un EVB, on « agit localement tout en pensant globalement », c'est-à-dire que l'on pose des gestes concrets et constants afin de contribuer à créer un monde écologique, pacifique, solidaire et démocratique. On y promeut des actions qui favorisent la démocratie, les droits humains, la coopération, l'équité, la solidarité, mais aussi la collaboration avec des organismes comme Oxfam, le Club 2/3, Équiterre, Amnistie internationale, Développement et Paix, etc. Ce mouvement s'inspire des travaux de la Commission mondiale sur l'environnement et le développement, présidée par Gro Harlem Brundtland. Chaque école doit répondre à certains critères pour pouvoir être reconnue comme EVB. Il s'agit d'un véritable projet éducatif qui rejoint tous les membres de l'école.

Autre exemple d'effort de développement d'une conscience citoyenne : des enseignants font la promotion de la pédagogie coopérative qui s'inspire des travaux de Freinet et de Piaget. Les finalités de cette pédagogie rejoignent les

publique est au cœur de la tradition démocratique occidentale, mais aussi d'autres traditions démocratiques, puisque la palabre a été pratiquée et se pratique encore dans moult sociétés. Délibérer publiquement, c'est prendre au sérieux le vivre-ensemble et faire en sorte que toutes les personnes qui le désirent puissent participer au débat public. La délibération publique n'est pas un concours oratoire, mais la recherche d'un socle commun qui prend en compte les diverses positions qui émanent des participants. Cela implique d'expliquer les raisons qui président à nos prises de position, pour les faire comprendre aux autres, mais aussi d'écouter les bonnes raisons des autres et d'en tenir compte dans la décision finale. En ce sens, la démocratie délibérative implique l'établissement de liens entre tous ceux et celles qui participent au débat public, liens qui ne découlent pas des institutions mais du fait d'échanger sur le vivre-ensemble.

> La délibération publique n'est pas un concours oratoire, mais la recherche d'un socle commun qui prend en compte les diverses positions qui émanent des participants.

Les lieux de cette démocratie délibérative peuvent être multiples : places publiques, médias officiels ou alternatifs, forums de discussion, assemblées générales, etc. Ce qui importe, c'est que l'on respecte les principes d'inclusion, d'ouverture, de réciprocité et d'empathie. Et surtout que la délibération publique ne soit pas une simple séance de parlotte ou de jasette, mais qu'elle débouche sur des décisions collectives contraignantes. Cela ne signifie pas nécessairement qu'il y aura consensus, mais permettra de mieux cerner les enjeux et surtout de faire appel aux capacités citoyennes plutôt que de s'en remettre à l'expertise de quelques-uns.

VERS UNE DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE

Finalement, on doit favoriser la participation politique. Actuellement, la politique est plutôt l'affaire de professionnels qui jouent parfois à la chaise musicale en passant d'un parti à l'autre et semblent interchangeables. Les citoyens sont quelquefois appelés aux urnes, mais plusieurs questions surgissent en dehors des campagnes électorales (par exemple, le Plan Nord ou la réforme du régime des retraites). Les médias ne jouent plus leur rôle de quatrième pouvoir et se cantonnent de plus en plus à une information-spectacle – une insulte à l'intelligence citoyenne –, en plus d'être contrôlés par quelques magnats de la presse. Cela rend difficile de maintenir l'intérêt pour les choses politiques.

Pour permettre une participation citoyenne maximale à la politique, des mesures comme le référendum d'initiative populaire ne suffiront pas. C'est toute l'organisation de la société qu'il faut repenser afin de dégager le temps nécessaire à l'action concertée et de montrer que la démocratie s'accommode mal de structures autoritaires ou de grandes inégalités sociales. Cela implique entre autres une véritable éducation civique au primaire et au secondaire, des lieux de travail plus participatifs et des rémunérations plus égalitaires, un partage plus équitable des tâches domestiques et des soins aux personnes dépendantes, une autre façon de penser les quartiers et les milieux de vie.

De façon fugace, on peut voir cette démocratie participative s'incarner dans les assemblées générales de nos organisations, dans des expériences comme le parlement de la rue donnant voix aux personnes vivant des situations de pauvreté pour réfléchir à cette question, ou encore dans les budgets municipaux participatifs. C'est en expérimentant concrètement le plaisir de l'action concertée et en voyant l'enrichissement que cela apporte à nos vies que nous serons à même de soutenir l'intérêt pour le politique.

Utopie? La démocratie est une construction qu'il faut reprendre sans cesse, nécessairement imparfaite et inachevée. Mais le rêve permet de ne pas se contenter du médiocre. ●

exigences de la vie dans une société ouverte et plurielle : reconnaissance des droits et responsabilités des élèves, partage des tâches entre eux, résolution collective des conflits, réflexion régulière sur le vivre-ensemble du groupe ainsi que sur l'intégration de chaque élève. Certains professeurs au niveau primaire gèrent leur classe selon cette approche coopérative, en créant un conseil qui se réunit chaque semaine pour faire le point, distribuer les tâches aux élèves, résoudre les conflits, préciser les règles de fonctionnement et les obligations. Une école pourrait aussi être dite coopérative si tous les intervenants acceptaient de se laisser inspirer par cette pédagogie et par les pratiques auxquelles elle donne lieu.

Ces deux exemples ne doivent pas faire oublier les efforts des enseignants qui favorisent, au sein de leur enseignement des différentes disciplines, une véritable éducation à la citoyenneté attentive aux enjeux sociaux. Diverses activités parascolaires contribuent également à cette formation citoyenne : parlement-modèle, coopérative scolaire, voyage humanitaire, conseil d'école, etc. Certains proposent la création d'un cours spécifique d'éducation à la citoyenneté, mais cela ne la réduirait-elle pas à une « petite matière » marginale avec tout ce que cela signifie? Ne vaut-il pas mieux appuyer les réussites locales, favoriser leurs conditions de réalisation, les faire connaître? Devons-nous nous résigner à conclure que l'éducation à la citoyenneté n'appartient pas à la mission de toute l'école, que celle-ci n'a pas la responsabilité d'atteindre les finalités liées à ses programmes d'enseignement, qu'elle n'est pas, avec d'autres, garante par sa mission même de la vitalité de la démocratie au Québec?